

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 juin 2023 à 18h00

N°DCM2023.06.28/06

Hôtel de Ville - Salle du Conseil municipal - 3ème étage

Présidente : Mme Sandrine BERGUERRE BUISSON, 1ère adjointe de LA ROCHE-SUR-FORON

Secrétaire de séance : Mme Laurence POTIER GABRION

Rapporteur : M. Claude THABUIS

Conseillers en exercice : trente-trois.

Présents : Sandrine BERGUERRE BUISSON, Claude THABUIS, Sylvie SERMONDADAZ, Thierry Alain BETHAZ, Saïda HADDOUR, Marc LOCATELLI, Corinne FAVRE-ROCHEX, Théo LOMBARD, Laurence POTIER GABRION, Jean-Pierre GENIN, Jean-Michel REBET, Sylvie CHARNAUD, Isabelle BELIN REGARD, Martine HOSSELIN THIEBAUD, Catherine COLLOMB, Patrick TOURNIER, Zekai YAVUZES, Pascal MEYNENT, Nadège CHATEL, Patrice JUPILLE, Christelle ITNAC, Sébastien COTTET, Sonia MOKEDDEM, Yves MINO, Benoît CHAMBOURDON, Marie FISCHER, Nicolas ORSIER, Jean-François VILLER, Nicole RANNARD, Patrice CONTAT, Virginie DANG VAN SUNG, Michel LANGLET

Conseillers votants : trente-deux.

Objet : Budget principal Commune : compte administratif, compte de gestion et affectation du résultat 2022

Monsieur le Maire a quitté la salle et ne participe ni aux débats ni au vote. Conformément à l'article L. 2121-4 du CGCT Madame Sandrine BERGUERRE-BUISSON 1ère adjointe préside la séance.

Résultat de l'exercice 2022

Les recettes de fonctionnement de l'exercice sont de 13 429 878.65€ contre 12 658 885.29 de dépenses. Le résultat de l'exercice s'établit à 770 993.36€, en régression de 50% sur un an et 70% sur trois ans. Compte tenu d'un excédent antérieur reporté de 2 500 820.82€ le résultat de clôture s'élève à 3 271 814.18€.

Les recettes d'investissement de l'exercice sont de 3 883 469.55€ contre 4 497 485.01€ de dépenses. Compte tenu d'un solde d'exécution antérieur reporté excédentaire de 3 679 624.33€ le solde d'exécution global s'élève à 3 065 608.87€ (excédent de financement) à fin 2022. Les restes à réaliser génèrent un besoin de financement de 4 061 685€ que le solde d'exécution ne couvre pas.

Ainsi, la section d'investissement de 2022 a un besoin de financement global de 996 076.13€, il sera donc proposé pour l'affectation du résultat de clôture 2022 d'imputer au compte 1068 réserves (investissement) 996 076.13€ et le solde en report (recette de fonctionnement du budget 2023), au compte 002 excédent de fonctionnement reporté pour 2 275 738.05€.

Dépenses de fonctionnement

93.2% des crédits alloués en terme de dépenses réelles de fonctionnement (DRF) ont été consommés, soit 11 935K€. Les DRF sont en hausse de 8.2% par rapport au compte administratif 2021 (/CA21), soit +904K€.

Le chapitre 011 « charges à caractère général » représente 24.2% des dépenses (3 066K€). 83% des crédits de ce chapitre ont été consommés. Le niveau de dépenses augmente de 9.3% (260k€) par rapport à 2021. Les principaux éléments sont les suivants :

- ❖ Les achats (comptes 60*** comprenant l'eau, gaz, électricité, carburant, alimentation, fournitures...) représentent 8.4% des dépenses (1 061k€) ; 98% des crédits ont été consommés. Les dépenses sont en augmentation de 6.1% (61K€) par rapport à 2021. On notera les mouvements significatifs suivants :

comptes	CA 2022	Evolution //CA21	% évolution	commentaires
6042 alimentation	187k€	-12k€	-6%	Moins d'achat de repas au prestataire pour la cantine
60612 énergie, électricité	492k€	+90k€	+22%	Hausse du prix des énergies

- ❖ Les services extérieurs (comptes 61*** comprenant la location, entretien et réparation, assurance, documentation, formation...) représentent 11.5% des dépenses (1 455K€) ; 77% des crédits ont été consommés, c'est 8% de plus qu'en 2021 (+105k€).

Comptes	CA 2022	Evolution //CA21	% évolution	commentaires
6132location immobilière	62k€	+30k€	+95%	Prise à bail des locaux du centre de santé
61521 entretien des terrains	93k€	+20k€	+28%	Plus d'externalisation des entretiens de terrains via les chantiers d'insertion
615231 entretien voies et réseaux	546k€	+42k€	+8%	Hausse des dépenses d'enrobés, dont actualisation tarifs +6%

- ❖ Les autres services extérieurs (comptes 62*** comprenant les honoraires, rémunération d'intermédiaires, fêtes et cérémonies, affranchissement, télécommunication ...) représentent 3.9% des dépenses (488K€) ; 75% des crédits ont été consommés, c'est 22% de plus qu'en 2021 (89k€).

Comptes	CA 2022	Evolution //CA21	% évolution	commentaires
6228 intermédiaires divers	186k€	+23k€	15%	Diag ponctuel patrimoine arboré 11k€, mise en place conseiller énergie syane 10k€
6232 fêtes et cérémonies	94k€	+38k€	+69%	Retour à des niveaux avant COVID
6283 nettoyage des locaux	45k€	+9k€	+26%	Externalisation nettoyage sanitaires publics

- ❖ Les impôts et taxes (comptes 63*** comprenant les taxes foncières payées par la commune et cartes grises) représentent 0.5% des dépenses (62K€).

Le chapitre 012 « charges de personnel » représente 42% des dépenses, soit 5 344k€. 96.4% des crédits de ce chapitre ont été consommés.

Entre 2021 et 2022 les charges de personnel augmentent de 300k€.
Cette augmentation de 6 % s'explique principalement comme suit :

- + 88K€ liés aux avancements de carrières (changements d'échelons, avancements de grades ou promotions internes),
- + 75K€ liés à l'augmentation du point d'indice au 1^{er} juillet 2022,
- + 54K€ liés aux remplacements d'agents indisponibles pour raison de santé (longues maladies),
- + 47K€ liés aux personnels mobilisés à l'occasion des élections 2022 (présidentielles, législatives et municipales),
- + 28K€ liés aux augmentations de charges, aux revalorisations de primes, aux indemnités de fin de contrat,
- + 10K€ liés à la mise en place des titres restaurant,
- + 11K€ liés à la mise en œuvre de la prime inflation au 1^{er} janvier 2022,
- 13K€ liés à des réorganisations de services et à des reports de recrutement : + 47K€ de surcoût (renfort festivités + tuilage remplacement du Responsable Cinéma) et – 60K€ de non dépense (collaborateur de cabinet + agents services techniques)

En 2022, la commune compte 143 agents qui représentent 119,60 équivalents temps plein (ETP).

En 6 ans, entre 2017 et 2022, les effectifs en ETP sont passés de 114,65 à 119,6 soit une augmentation quasiment 5 postes.

Cette hausse des effectifs s'explique principalement avec :

- la création de nouveaux services (informatique, communication => + 2 ETP) ;
- le renfort de services existants afin d'améliorer le service rendu aux usagers (population, police municipale => + 3 ETP) ;

Les 143 agents de la collectivité sont composés de 101 titulaires (fonctionnaires) et de 42 non titulaires (contractuels).

Les effectifs comptent 43% de femmes et 57% d'hommes.

Ils sont composés à plus de 74% d'agents d'exécution (de catégorie C) et appartiennent en majorité (41%) à la filière technique. La moyenne d'âge des agents communaux est de 47 ans.

Le chapitre 65 « autres charges de gestion courante » représente 23% des dépenses (2 960K€). Plus de 98% des crédits de ce chapitre ont été consommés. Les dépenses augmentent de 15% (+378k€) par rapport à 2021.

Comptes	CA 2022	Evolution //CA21	% évolution	commentaires
6558 autres contributions obligatoires	185k€	+25k€	+16%	Principalement contribution espace nautique +18k€
657362 subvention au CCAS	1 302k€	+626k€	+93%	Quasi doublement de la subvention d'équilibre au CCAS.
657364 subvention au budget annexe Parc des expositions	0k€	-280k€	-100%	En 2021 280k€ pour combler les 2 années de redevances non payées par Rochexpo

Le chapitre 66 « charges financières » représente 1.9% des dépenses (235k€). Le taux moyen de la dette se situe en 2022 à 2.38%.

Le chapitre 014 « atténuation de produits » représente 2.5% des dépenses (313k€). Constitué par le fonds de péréquation (FPIC).

Recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement (RRF), s'élèvent à 13 389k€. Elles sont en progression de 1% //CA21 (+134k€). Le taux de réalisation des crédits inscrits au budget est supérieur aux prévisions (+4.3%, soit +556k€).

Le chapitre 70 « Produits des services du domaine et ventes diverses » représente 3.3% des recettes (523K€). Les réalisations sont conformes aux prévisions. (-0.7% soit -3k€).

Le chapitre 73 « impôts et taxes » représente 54% des recettes (8 560k€). Les réalisations sont supérieures de 2.8% par rapport aux prévisions (+229k€) du fait de droits de mutation élevés. Les recettes du chapitre sont en hausse par rapport à l'an passé (+2.9%, soit 243k€). Il faut noter les évolutions suivantes à l'intérieur du chapitre :

Comptes	CA 2022	Evolution //CA21	% évolution	commentaires
73111Taxe foncière	4 850k€	+127k€	+2.7%	Progression et revalorisation des bases fiscales
7336 droits de place	54k€	+15k€	+39%	Retour à des niveaux avant COVID pour le marché hebdomadaire
7381Droits de mutation	733k€	+109k€	+17%	Les recettes de droit de mutation demeurent très dynamiques après une année 2021 déjà excellente

Le chapitre 74 « dotations, subventions et participations » représente 21% des recettes (3 335K€). Les réalisations sont supérieures de 7.5% par rapport aux prévisions (+232K€) du fait principalement du fonds Genevois qui est volontairement estimé avec prudence au stade budgétaire et d'une aide ponctuelle à l'emploi. Les recettes de ce chapitre diminuent de 3%//CA21 (-108k€).

Comptes	CA 2022	Evolution //CA21	% évolution	commentaires
7411 DGF	854k€	-33k€	-3.8%	En lien avec la baisse de population et l'écrêtement
74123 dotation de solidarité rurale	0k€	-128k€	-100%	Sortie définitive du dispositif DSU
7473 dotations du Département	1 941k€	+47k€	+2.5%	Fonds genevois

Le chapitre 75 « autres produits de gestion courante » représente 2.5% des recettes (392K€). Les réalisations sont supérieures aux prévisions (+46k€) en raison d'indemnités d'assurance et de loyers supplémentaires, notamment la salle des fêtes d'Orange. Les recettes de ce chapitre sont en hausse de 3.3%// CA21 (+12k€).

Comptes	CA 2022	Evolution //CA21	% évolution	commentaires
752 Revenus des immeubles	360k€	+16k€	+5%	Notamment les locations de la salle des fêtes d'Orange +19K€

Le chapitre 76 « produits financiers » s'élève à 436k€. Il est constitué par le versement annuel du fonds de soutien pour la sortie des prêts structurés. Ce même montant sera versé chaque année jusqu'en 2028.

Le chapitre 77 « produits exceptionnels » s'élève à 28k€ et se compose d'annulation de charges pour 25k€ et de 2.5K€ de produits de cession (reprise d'un véhicule).

Le chapitre 013 « atténuation de charges » représente 0.7% des recettes (117K€) et se compose des remboursements d'assurance au titre des arrêts de travail.

Le chapitre 002 « Excédent de fonctionnement reporté » correspond à la part de résultat de 2021 reporté en recette de fonctionnement sur l'exercice 2022. Il s'élève à 2 500k€ et représente 16% des recettes.

Dépenses d'investissement

Des dégrèvements de taxe d'urbanisme ont été faits pour 13k€.

Le remboursement en capital de l'annuité de la dette s'élève à 850k€.

Les dépenses d'équipement brut sont de 3 206K€ représentant un taux de réalisation des crédits votés de 30%
Les Restes à Réaliser (RAR) s'élèvent à 4 346k€, soit un taux de report des crédits votés de 41%.

Les principales dépenses effectuées en 2022 portent sur :

- ❖ Des frais d'études pour 126k€ (détail p 19 de l'annexe – compte 2031)
- ❖ Des logiciels pour 3k€ (détail p 19 de l'annexe – compte 20251)
- ❖ Des acquisitions foncières et aménagement de terrains pour 64k€ (détail p 19 de l'annexe – comptes 2111-2112-2128)
- ❖ Des investissements sur les bâtiments à hauteur de 1 436k€ (détail p 19 et 20 de l'annexe – comptes 21312-21318- 2135- 2138)
- ❖ Des travaux de voirie et de réseaux pour 1 360k€ (détail p 20 et 21 de l'annexe – comptes 2151-21534-238-OP903)
- ❖ Des achats de matériel, équipement, mobilier pour 217k€ (détail p 20 de l'annexe – comptes 2158-2182-2183-2184- 2188)

Recette d'investissement

Le solde d'exécution antérieur reporté (compte 001), correspondant au report de l'excédent de la section d'investissement constaté fin 2021, s'élève à 3 680K€.

Le chapitre 10 « dotations et réserves » s'élève à 2 614k€. Il se compose des recettes de taxe d'urbanisme (960k€), du fonds de compensation de taxe sur la valeur ajoutée FCTVA (217k€) et de l'affectation du résultat de 2021 pour 1437k€.

Le chapitre 13 « subventions d'investissement » s'élève à 144k€ avec pour principales subventions (détail p 22 de l'annexe) :

- ❖ Des subventions pour la voirie à hauteur de 41k€
- ❖ Des subventions pour des études (quartier gare, nature en ville) pour 33k€
- ❖ Le produit des amendes de police pour 70k€

Les cessions programmées au budget pour 2 157K€ (terrains Colombu 2 000K€, maison 320 faubourg saint martin 157k€) n'ont pas été réalisées.

Dettes

L'en-cours de dette, au sens de la comptabilité publique, c'est à dire hors prêt contracté pour financer le fonds de soutien s'élève au 31/12/2022 à 7 635k€.

L'annuité payée en 2022, incluant le remboursement du prêt finançant le fonds de soutien s'est élevée à 1 094k€. Il convient de soustraire l'aide perçue au titre du fonds de soutien qui s'est élevée à 435k€, soit un reste à charge de 659k€.

La typologie de la dette au sens de la charte « Gissler » est la suivante :

- ❖ 6 prêts composent l'en-cours de la dette, dont 5 prêts pour 7 635k€ et le prêt finançant le fonds de soutien pour 2 614k€. Tous les prêts sont classés en « 1-A », c'est-à-dire des prêts avec un taux fixe ou un taux variable simple ne présentant pas de risque.

Synthèse

	Fonctionnement	Investissement	Reste à réaliser
Recettes de l'exercice	13 429 878.65	3 883 469.55	284 548.00
Dépenses de l'exercice	-12 658 885.29	-4 497 485.01	-4 346 233.00
Solde d'exécution antérieur		3 679 624.33	
Excédent antérieur reporté	2 500 820.82		
Résultat de l'exercice	770 993.36		
Résultat de clôture	3 271 814.18		
Solde d'exécution de l'exercice		-614 015.46	
Solde d'exécution		3 065 608.87	-4 061 685.00
Besoin de financement de la section d'investissement		-996 076.13	

Affectation du résultat :

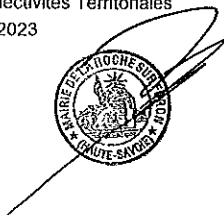
Compte tenu du besoin de financement de la section d'investissement, il est proposé au Conseil Municipal d'affecter le résultat de clôture à hauteur de 996 076.13€ au compte 1068 réserves (investissement) et le solde soit 2 275 738.05€ au compte 110 Report à nouveau (Fonctionnement 002).

Conformément aux articles L.1612-12, L.2121-31 et L.2121-14 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), et après que Monsieur le Maire se soit retiré,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte de gestion 2022 établi par Mme la Trésorière municipale relatif audit budget ;
- **APPROUVE** le compte administratif 2022 relatif au budget principal de la Commune ;
- **APPROUVE** l'affectation du résultat de clôture à hauteur de 996 076.13€ au compte 1068 réserves (investissement) et le solde soit 2 275 738.05€ au compte 110 Report à nouveau (Fonctionnement 002).

Le Maire de La Roche Sur Foron
Certifie que la publication prévue
aux art. L. 2121-31 et R. 2131-1
du Code Général des Collectivités Territoriales
a été effectuée le 30 juin 2023
Pierrick DUCIMETIERE



Ainsi fait et délibéré,
La Roche-sur-Foron, le 28 juin 2023

Le Secrétaire de séance
Laurence POTIER GABRION

La Première Adjointe,
Sandrine BERGUERRE-BUISSON

D.G.S.

